



Demande générique

1.- DEMANDEUR

NIF, NIE  Prénom(s), Nom et 2<sup>ème</sup> Nom

Né(é) à  Département de naissance  Le / /

Fils/Fille de  et de

2.- DOMICILE HABITUEL DU DEMANDEUR

Type de voie  Nom de la voie

Localité  Département  Code postal

Téléphone  Téléphone portable  Courrier électronique

3.- REPRÉSENTANT (Article 32.3 Loi 30/92)

NIF, NIE ou CIF  Prénom(s), Nom et 2<sup>ème</sup> Nom

Raison sociale  Téléphone  Courrier électronique

4.- DOMICILE DE NOTIFICATION

Type de voie  Nom de la voie

Localité  Département  Code postal

Téléphone  Téléphone portable  Courrier électronique

5.- DÉMARCHES DÉMANDÉES

6.- JUSTIFICATION DE LA PRÉSENTE DEMANDE

7.- AUTORISATION À L'ADMINISTRATION POUR LA CONSULTATION DES DONNÉES

J'AUTORISE la consultation de mes données sur les archives de l'Administration suivants pour la résolution de la présente procédure administrative. (Écrire OUI ou NON, selon le cas).

Cassier judiciaire national  Système de vérification des données d'identité et de résidence  Fichier central pour la protection des victimes de violence domestique

8.- DOCUMENTS NÉCESSAIRES

9.- DATE ET SIGNATURE DE LA DEMANDE

....., Le (jour) ....., mois ....., année .....

Signature .....

Conformément à la Loi organique sur la protection des données à caractère personnel, la Loi 15/1999, du 13 décembre, vos données seront introduites dans le fichier "ARMES" de la Direction générale de la Garde civile dont le but est le suivant: le contrôle des matières énoncées dans les Règlements sur les armes et les explosifs et dans le Règlement sur les articles de pyrotechnie et les munitions. Pourront être les destinataires de cette information : Les Autorités judiciaires et le Ministère public, conformément à l'article 11.2.d de la Loi organique 15/1999 sur la protection des données à caractère personnel. D'autres Forces et Corps de Sécurité et Les Organismes nationaux, conformément aux articles 11.2.a et 21.1 de cette Loi organique 15/1999 et à la Loi organique 2/1986 relative aux Forces et Corps de Sécurité. Les Organismes internationaux et les pays étrangers tels que définis aux accords conclus par l'Espagne (Interpol, Europol, Système information Schengen, Union européenne et conventions bilatérales). Si vous désirez exercer les droits d'accès, rectification, résiliation et opposition prévus par la Loi, vous pouvez écrire à la Direction générale de la Garde civile - DIRECTION ADJOINTE OPÉRATIONNELLE. C/ Guzmán El Bueno, 110 - 28003 Madrid.



Demande générique

1.- DEMANDEUR

NIF, NIE, Prénom(s), Nom et 2ème Nom, Né(e) à, Département de naissance, Le, Fils/Fille de, et de

2.- DOMICILE HABITUEL DU DEMANDEUR

Type de voie, Nom de la voie, Localité, Département, Code postal, Téléphone, Téléphone portable, Courrier électronique

3.- REPRÉSENTANT (Article 32.3 Loi 30/92)

NIF, NIE ou CIF, Prénom(s), Nom et 2ème Nom, Raison sociale, Téléphone, Courrier électronique

4.- DOMICILE DE NOTIFICATION

Type de voie, Nom de la voie, Localité, Département, Code postal, Téléphone, Téléphone portable, Courrier électronique

5.- DÉMARCHES DÉMANDÉES

Empty box for requested procedures

6.- JUSTIFICATION DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Empty box for justification of the request

7.- AUTORISATION À L'ADMINISTRATION POUR LA CONSULTATION DES DONNÉES

J'AUTORISE la consultation de mes données sur les archives de l'Administration suivants pour la résolution de la présente procédure administrative. (Écrire OUI ou NON, selon le cas). Cassier judiciaire national, Système de vérification des données d'identité et de résidence, Fichier central pour la protection des victimes de violence domestique

8.- DOCUMENTS NÉCESSAIRES

List of required documents with checkboxes

9.- DATE ET SIGNATURE DE LA DEMANDE

Le (jour), mois, année

Signature

Conformément à la Loi organique sur la protection des données à caractère personnel, la Loi 15/1999, du 13 décembre, vos données seront introduites dans le fichier "ARMES" de la Direction générale de la Garde civile dont le but est le suivant: le contrôle des matières énoncées dans les Règlements sur les armes et les explosifs et dans le Règlement sur les articles de pyrotechnie et les munitions. Pourront être les destinataires de cette information : Les Autorités judiciaires et le Ministère public, conformément à l'article 11.2.d de la Loi organique 15/1999 sur la protection des données à caractère personnel. D'autres Forces et Corps de Sécurité et les Organismes nationaux, conformément aux articles 11.2.a et 21.1 de cette Loi organique 15/1999 et à la Loi organique 2/1986 relative aux Forces et Corps de Sécurité. Les Organismes internationaux et les pays étrangers tels que définis aux accords conclus par l'Espagne (Interpol, Europol, Système information Schengen, Union européenne et conventions bilatérales). Si vous désirez exercer les droits d'accès, rectification, résiliation et opposition prévus par la Loi, vous pouvez écrire à la Direction générale de la Garde civile - DIRECTION ADJOINTE OPÉRATIONNELLE, C/ Guzmán El Bueno, 110 - 28003 Madrid.